Actualité



Hausse des prix de l'énergie : comparez les offres disponibles

Hausse des prix de l'énergie : comparez les offres avec le comparateur du médiateur national de l'énergie

Après la hausse des tarifs réglementés de vente de l'électricité au 1er août, le prix repère de vente du gaz naturel augmente à son tour en octobre, de 6,4% TTC. Dans ce contexte, votre facture peut évoluer. Il est utile de faire le point sur son contrat d'électricité ou de gaz naturel et de comparer les offres disponibles.

Pourquoi comparer les offres d'énergie ?

Le marché de l'électricité et du gaz naturel compte de nombreuses offres, avec des niveaux de prix et des conditions contractuelles différents.

Avant de souscrire une offre, il est donc utile de vérifier les principaux éléments du contrat : prix de l'abonnement, prix du kWh, évolution du prix et durée de l'engagement éventuel.

Comparer les offres permet ainsi de mieux connaître les possibilités qui s'offrent à vous et de vérifier si votre contrat correspond toujours à votre situation et à vos besoins.

Un comparateur indépendant pour comparer les offres

Les comparateurs d'offres d'énergie en ligne sont des acteurs privés. Certains peuvent être rémunérés par des fournisseurs d'énergie pour mettre en avant certaines offres ou ne proposer qu'une sélection des offres disponibles sur le marché.

Le comparateur du médiateur national de l'énergie est gratuit, indépendant et neutre. Il permet de comparer les offres d'électricité et de gaz naturel disponibles sur le marché afin de trouver celle qui est la plus adaptée à vos besoins.

Comparez les offres disponibles comparateur.energie-info.fr

énergie-info

Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :
Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le 0 800 112 212 Service & appel gratuits